

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 mai 2023

French bee et Air Caraïbes augmentent les bons d'aide à la continuité territoriale de LADOM de 100 euros pour soutenir les Ultramarins cet été.

Sensibilisés par LADOM et le Ministre délégué chargé des Outre-mer quant aux défis économiques actuels, incluant la hausse des coûts tels que le carburant, le taux de change du dollar et l'inflation générale. French bee et Air Caraïbes apportent leur soutien aux offres de continuité territoriale proposées par LADOM.

Ces initiatives permettent d'offrir des tarifs plus avantageux aux voyageurs. Ainsi, les compagnies aériennes ont décidé de compléter les bons de continuité territoriale de **100 euros pour toute réservation d'un billet aller-retour effectuée entre le 30 mai et le 31 juillet**. Cette mesure a pour objectif d'alléger la charge financière des voyageurs ultramarins et de faciliter leur mobilité dans cette période économiquement complexe.

French bee et Air Caraïbes soutiennent également les étudiants ultramarins en proposant des mesures spécifiques. French bee propose un tarif spécial à 399 € TTC l'aller simple pour les voyages dès cet été. De son côté, Air Caraïbes offre un tarif spécial à 299 € TTC l'aller simple pour faciliter le retour des jeunes/étudiants de moins de 26 ans. Ces initiatives ont pour but de leur rendre les voyages plus accessibles.

LADOM soutient les actions des acteurs du secteur aérien visant à réduire, à ses côtés, les prix des billets d'avion et reste engagée à soutenir les Ultramarins dans leurs projets de mobilité.

Cette collaboration concrète autour des dispositifs de LADOM, répond aux besoins de la population ultramarine et témoigne d'une solidarité essentielle en ces temps difficiles.

Contact presse : *Laura Bourgninaud, Directrice de cabinet & de la communication* – laura.bourgninaud@ladom.fr